



Adveniat regnum tuum

Dim. 22 mars. — IV<sup>e</sup> DIM. DE CAREME

La journée

Les obèques de M. Calmette, assassiné par Mme Caillaux, ont été célébrées à midi en l'église Saint-François de Sales...

Le deuil public et le mari de la meurtrière

L'horrible crime de Mme Caillaux a inspiré la même pensée à toute la presse : les balles qui ont frappé Calmette ont tué Caillaux.

LE SCANDALE DE L'AFFAIRE ROCHETTE

Les suites de la publication du rapport Fabre

La Commission d'enquête commence l'audition des témoins

La constitution définitive de la Commission

La Commission d'enquête est définitivement composée comme suit : Président : M. Jaurès.

LA SÉANCE DU 20 MARS 1914 (matin)

M. Jaurès arrive à 9 heures, suivi de près par MM. Monis, Caillaux et Fabre.

Déposition de M. Monis

M. Monis, ancien président du Conseil, est introduit. M. le président demande à M. Monis s'il est intervenu dans l'affaire en question.

Le deuil public et le mari de la meurtrière

cité avec eux les prochaines opérations électorales. A une heure aussi angoissante, quand Paris se préparait pour Calmette les obèques solennelles qui se célébraient en ce moment, lui, Caillaux, calculait misérablement avec ses amis, ses chances de frauder les urnes aussi utilement que possible pour les intérêts et les profits de ses banques, de ses complices et de ses créatures.

LE SCANDALE DE L'AFFAIRE ROCHETTE

de renvoi de M. Maurice Bernard. Cette dernière place entre les visites de M. le procureur général. Elle n'a eu aucun effet sur le renvoi. J'ai fait un seul pourvoi administratif en parlant de la demande de renvoi.

La constitution définitive de la Commission

M. Monis, ancien président du Conseil, est introduit. M. le président demande à M. Monis s'il est intervenu dans l'affaire en question.

LA SÉANCE DU 20 MARS 1914 (matin)

M. Jaurès arrive à 9 heures, suivi de près par MM. Monis, Caillaux et Fabre.

Déposition de M. Monis

M. Monis, ancien président du Conseil, est introduit. M. le président demande à M. Monis s'il est intervenu dans l'affaire en question.

Le deuil public et le mari de la meurtrière

30 mars dans l'après-midi, il assigne cette première visite, au 22 mars. M. Monis discute successivement les divers paragraphes du procès-verbal du procureur général.

LE SCANDALE DE L'AFFAIRE ROCHETTE

M. Monis, ancien président du Conseil, est introduit. M. le président demande à M. Monis s'il est intervenu dans l'affaire en question.

LA SÉANCE DU 20 MARS 1914 (matin)

M. Jaurès arrive à 9 heures, suivi de près par MM. Monis, Caillaux et Fabre.

Déposition de M. Monis

M. Monis, ancien président du Conseil, est introduit. M. le président demande à M. Monis s'il est intervenu dans l'affaire en question.

Le deuil public et le mari de la meurtrière

Un scandale dans la police toulousaine. Un incident particulièrement grave s'est produit un de ces derniers jours à la permanence de nuit du Capitole entre deux commissaires de police : MM. Magné, du VII<sup>e</sup> arrondissement, et Rivals, du III<sup>e</sup> arrondissement.

LE SCANDALE DE L'AFFAIRE ROCHETTE

Des voleurs de cadavres mis en fuite. L'autre jour, on ramena à Reims (Aube-et-Loire), le corps d'un vétérinaire, M. Brillant, qui était décédé à Tours, à la suite d'une opération chirurgicale, munie des sacroscopiques de l'Église.

LA SÉANCE DU 20 MARS 1914 (matin)

M. Jaurès arrive à 9 heures, suivi de près par MM. Monis, Caillaux et Fabre.

Déposition de M. Monis

M. Monis, ancien président du Conseil, est introduit. M. le président demande à M. Monis s'il est intervenu dans l'affaire en question.

VIENT DE PARAITRE

L'agression sectaire contre nos écoles et la défense catholique par Mgr EYSSAUTIER

Le deuil public et le mari de la meurtrière

Le Sénat américain a repoussé le projet de loi accordant aux femmes le droit de voter aux élections législatives.

Le deuil public et le mari de la meurtrière

Le Sénat américain a repoussé le projet de loi accordant aux femmes le droit de voter aux élections législatives.

Le deuil public et le mari de la meurtrière

Le Sénat américain a repoussé le projet de loi accordant aux femmes le droit de voter aux élections législatives.

Le deuil public et le mari de la meurtrière

Le Sénat américain a repoussé le projet de loi accordant aux femmes le droit de voter aux élections législatives.